

Annexe au tableau des contributions Recueil des contributions des associations

“

Contribution 18 : Association des Amis du Littoral d'Anglet (AdALA)

Contribution de l'Association des Amis du Littoral d'Anglet à la consultation citoyenne sur la refondation de la forêt du Pignada

OBJECTIFS

Inscrire la refondation du Pignada dans une vision globale de l'espace paysager et forestier du littoral d'Anglet. La refondation du Pignada ne peut pas et ne doit pas se limiter à repenser la seule forêt du Pignada. Elle doit s'inscrire dans une vision stratégique à moyen et long terme déclinée dans un projet global d'aménagement de l'espace nord d'Anglet qui, au XIXème siècle, représentait un ensemble forestier homogène de plus de 300ha. Dans le respect de la Loi Littoral, des projections du GIEC (en particulier concernant les risques accrus de submersion et d'inondation, et l'évidence de hausse du niveau des eaux), et des recommandations issues des COP21 et COP26, le projet devra :

- couvrir le Pignada, le Lazaret, les lacs du Boucau et Izadia, le littoral, l'estuaire, les Espaces Proches du Rivage et Chiberta,
- traiter les problématiques patrimoniales, paysagères, climatiques, économiques et sociales,
- caractériser et dimensionner les capacités d'accueil et de transport,
- définir et partager un Plan Opérationnel de Secours prenant en compte les difficultés d'accès et de retrait du « cul de sac » de La Barre potentiellement accidentogène lors d'évènements soudains et imprévus (incendie du 30 juillet 2020, coups de brouillarta, ...). Cette pointe littorale qui a donné son nom à Anglet (angulu, angle en latin) est et doit rester une zone naturelle protégée entre océan, estuaire et forêt dont la préservation dépendra de la capacité à limiter la surfréquentation anthropique.

Sécuriser le foncier forestier

Au travers des règles et les documents d'urbanisme, des dispositions sur les espaces naturels sensibles et de l'application du régime forestier, le foncier forestier doit être sécurisé. La forêt doit strictement rester forêt, adaptée à son environnement et aux évolutions climatiques attendues, résiliente, et jouer son rôle de poumon vert d'une polarité urbaine dans un compromis acceptable entre forêt sauvage et havre de nature pour ses visiteurs. Aucune construction nouvelle n'y sera autorisée, une réflexion sur la restitution de bâtis à la forêt pourra être menée à l'instar des projets de relocalisation de biens littoraux menacés par l'érosion.

Définir un Plan de gestion de la Forêt de Pignada

Le plan de gestion du Pignada arrive à son terme en 2022 et un nouvel « aménagement » va être élaboré. L'ONF, au nom de l'État, aura la responsabilité d'élaborer ce plan de gestion qui sera proposé à la délibération du Conseil Municipal, du Conseil Départemental et des Servantes de Marie. Il devra dérouler un phasage aligné sur l'évolution de la forêt replantée et planifier l'évolution concomitante de la forêt non sinistrée. En tant que représentant d'usagers de la forêt et veillant à la préservation du patrimoine des quartiers littoraux d'Anglet, l'association AdALA entend participer activement à une nécessaire concertation autour de l'élaboration de ce Plan de Gestion.

ACTIONS

Replanter

La vocation du Pignada, du Lazaret et des espaces boisés de Chiberta (Bois des Chasseurs, partie boisée d'Izadia, terrains privés de Chiberta) est de rester boisés. Les Espaces Boisés Classés devront conserver leur classement.

Depuis la loi ALUR, on observe un morcellement des terrains de Chiberta. Il n'est plus rare de trouver 3 parcelles de 500 m² là où il y avait avant une seule

parcelle de 1500 m² avec pour conséquence une forte diminution des pins plantés. La tendance doit être inversée par des contraintes plus strictes dans les règlements du PLU et par un contrôle accru et efficace des permis de construire.

Diversifier

Les essences choisies devront, pour l'essentiel, respecter la signature Pignada (des pins maritimes) et répondre aux évolutions climatiques annoncées et aux impératifs de résilience face aux risques d'incendie et aux risques sanitaires (chenilles processionnaires, scolytes, nématodes) en développant ou introduisant des espèces comme les chênes verts, les chênes lièges, les arbousiers, ...

On peut imaginer, pour sécuriser le massif, que, à la marge, certaines parcelles soient converties en parc urbain entretenu dans lequel ne seraient maintenus que des grands arbres en faible densité et sans végétation de sous-étage.

Biodiversifier

La biodiversité végétale et animale sera favorisée par une affectation différenciée par parcelle d'essences et d'usages.

Occuper l'espace et le temps

Les choix qui seront faits d'affectation d'essences et d'usages sur les parcelles devront être élaborés à l'échelle de tout le massif boisé et pas seulement de la partie incendiée à reconstruire. De même, le plan de gestion de la forêt, les boisements, les cheminements, les usages, la police devront prendre en compte la temporalité de court terme (périodes de hauts risques par exemple) et de long terme (grandissement des fûts, sous-bois, ...).

Gérer les usages

Sur la base d'un inventaire des usages « d'avant », des choix politiques devront être faits pour autoriser et/ou restreindre les usages dans la forêt. Certains usages ne devront plus être acceptés (engins motorisés, chasse),

d'autres devront être encadrés (promenades hippiques), d'autres encore devront être discutés (accrobranche). Les accès à la forêt seront soumis à autorisation et restreints si nécessaire (périodes de coupes de bois, ...), voire interdits lors des périodes à haut risque de forte chaleur et/ou vent, en mettant les moyens nécessaires pour faire appliquer la réglementation.

Prendre soin de l'eau

Le sous-sol du Pignada abrite une nappe phréatique qui contribue à l'alimentation en eau potable de la population. Cette ressource doit être précieusement sécurisée, non seulement en veillant à ne pas directement polluer le sol qui la recouvre en n'autorisant pas d'activités polluantes dans la forêt ou lors des opérations d'entretien, mais également en prenant les mesures qui s'imposent pour réduire aux normes les pollutions émises par les industries du port de Bayonne dont une publication récente de l'ARS démontre qu'elles sont responsables de l'émission de métaux lourds, plomb et zinc en particulier, que l'on peut retrouver, de l'avis même de l'ARS, dans le sol et/ou dans la nappe phréatique.

Entretien

Afin de prévenir les risques d'incendie et de prolifération d'insectes destructeurs tout en maintenant une nécessaire biodiversité, le Plan de Gestion de la forêt devra s'appuyer sur les obligations légales de débroussaillage dont on devra s'assurer de l'application, que ce soit pour les parcelles forestières ou pour les parcelles privées de Chiberta, et s'accompagner de contrôles d'exécution des obligations. Des techniques douces de débroussaillage existent, elles devront être privilégiées.

Prévenir les incendies

Un « bon » incendie est un incendie qui n'arrive pas. Les mesures de prévention suivantes devront être prises ou améliorées :

- surveiller le massif par la construction en point haut d'une tour de guet équipée de systèmes de surveillance et d'alerte automatiques à 360°. Cette tour, qui devra s'intégrer architecturalement dans le massif, sera conçue comme un belvédère panoramique et pédagogique reliant l'océan et les montagnes pyrénéennes,
- surveiller la forêt en reconduisant chaque été la brigade de 6 jeunes mobilisés pour surveiller et informer,
- mailler le massif par des bornes incendie en nombre et lieux pertinents et les relier par des pistes en revêtement écologique permettant la circulation rapide, si nécessaire, des moyens de lutte contre le feu, pistes pouvant servir en temps ordinaire de pistes cyclables,
- disposer à la caserne d'Anglet d'une brigade de pompiers professionnels et volontaires formés aux incendies de forêts en milieu urbain, disposant des matériels adaptés, et mobilisable sans tarder en cas d'alerte,
- l'épisode du 30 juillet 2020 a montré à quel point l'intervention rapide des Canadair a été déterminante. La question de la présence à demeure de Canadairs sur un terrain proche (Parme, Mérignac, ...) lors de la période à risque serait un plus indéniable pour la protection des massifs forestiers des Landes et d'Anglet.

Associer, communiquer, sanctionner

Les populations et associations devront être associées à l'élaboration des choix relatifs à la refondation à la forêt. Ils seront ainsi compris et admis.

La communication doit être considérée à chaque étape comme une tâche majeure de ce vaste projet structurant, que ce soit lors des phases de conception (vision globale de l'aménagement de la zone nord-littorale d'Anglet, refondation de la forêt), de plantation (architecture de la forêt, espèces retenues, calendrier, coûts, ...), d'entretien (coupes de bois, débroussaillage, ...), d'usage quotidien.

La communication doit être portée par tous les vecteurs possibles dans un souci d'efficacité, et s'étendre au plus proche des usagers. En particulier, elle

peut être portée en forêt par la brigade de 6 jeunes mobilisés chaque été par la Mairie et par une brigade assermentée dotée de pouvoirs de police afin de sanctionner les contrevenants (barbecues, cigarettes, engins motorisés, promeneurs de chiens non tenus en laisse, randonneurs et cavaliers sur des chemins non autorisés, ...). Ces brigades intervenant dans la forêt seraient un atout dans la détection précoce de départs éventuels de feu. Enfin, la Maison Forestière de Montbrun serait un lieu idéal pour abriter un espace pédagogique et d'information. Quelques expériences pourraient être étudiées comme, par exemple, affouage, appel à projets résiniers et filière aval, ...

Contribution 19 : Association CADE

Dès le 23 avril 2021, le CADE a été le premier collectif de défense de l'environnement à réclamer la mise en place d'une concertation associant les citoyens et les associations. C'est à grands frais que la ville et le département ont mandaté un cabinet privé afin de mettre en place une concertation particulièrement décevante car limitée. En effet, si les 4 ateliers organisés sur site permettent d'aborder des questionnements pertinents, l'interrogation se pose de l'usage qui sera fait de ces contributions qui n'auront malheureusement mobilisé que très peu de public non institutionnel. Concernant le questionnaire mis en ligne, il est conçu comme fermé, hors le petit paragraphe final.

Ceci permet pour l'essentiel un traitement automatisé et orienté du fait même des questions posées. De plus, ce questionnaire très généraliste, qui aurait pu être engagé 10 ans avant n'aborde pas la question de l'incendie. Par ailleurs, l'arrêté préfectoral d'octobre 2020 relatif au plan départemental de DFCL qui a prévu la mise en place d'un comité de pilotage n'est pas évoqué. Aucune concertation n'est mise en place pour envisager les mesures spécifiques de prévention et de lutte contre l'incendie. Aussi, le CADE renouvelle sa demande d'une véritable concertation associant les citoyens et formellement les associations intéressées ainsi que notre collectif qui en regroupe 66. Cette concertation nouvelle basée sur un échange réel devra porter sur l'élaboration du nouveau plan de gestion du massif du Pignada (et du Lazaret) et d'autre part sur l'élaboration des règles de DFCL.

Contribution 20 : Association 5 Cantons La Barre

QUEL AVENIR POUR LE MASSIF DU PIGNADA ?

Nous réalisons chaque jour un peu plus que les forêts du Pignada et du Lazaret ont échappé au pire. Leur pérennité est bel et bien menacée. Nous attendons donc de la part de L'État et de leurs propriétaires des décisions permettant de conjurer les risques actuels et à venir. Si nous nous félicitons de l'initiative prise par la municipalité d'Anglet et le Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques d'organiser une consultation citoyenne sur l'avenir du massif forestier du PIGNADA, la méthode choisie se révèle décevante et déroutante. Ainsi, le questionnaire en ligne afin de recueillir les attentes des citoyens, ignore complètement l'incendie du 30 juillet 2020. Ce questionnaire aurait pu être lancé, dans les mêmes termes 5 ou 10 ans auparavant, à Anglet ou ailleurs.

Les nouveaux enjeux qui découlent de la prise de conscience de la menace qui pèse sur sa durabilité ne sont nullement identifiés. La faiblesse, voire l'indigence de la documentation et des expertises mises à la disposition des citoyens renforce le malaise que suscite cette consultation.

Il faut toutefois reconnaître que les ateliers (auxquels participent une vingtaine de citoyens motivés) ouvrent des échanges plus intéressants que le questionnaire, mais pour quel usage ?

Le comité de pilotage cité dans le « Plan 2020/2030 de Protection des forêts contre les incendies dans le département des Pyrénées Atlantiques (Arrêté préfectoral accessible sur https://www.pyreneesatlantiques.gouv.fr/content/download/35267/226284/file/PPFCI64_version%20finale.pdf - Fiche action n° 15-2) » n'est même pas cité !

Est-il mis installé ? Comment est-il constitué ? Qui y participe ? A minima, les associations intéressées ne devraient-elles pas y être invitées ?

Comment ne pas s'interroger quand des collectivités locales ouvrent, avec force communication, un débat sur l'avenir du massif du PIGNADA et confirment, dans le même temps, leur décision d'amputer 1,7 ha supplémentaires de cette forêt déjà très fragilisée, pour y créer une extension du cimetière de Blancpignon !

Enfin, qui a décidé de transformer la maison forestière de Montbrun, située dans la forêt pour la transformer en simple logement, contribuant ainsi au mitage de cet espace fragile quand c'est vers la suppression progressive de ce mitage qu'il faudrait avoir le courage d'aller.

Sur le fond, la question que nous posons concerne la pérennité de la forêt du Pignada. L'incendie du 30 juillet a hélas clairement illustré la fragilité de ce massif forestier dunaire situé au coeur d'un vaste espace urbanisé. Sans la présence de 2 Canadairs, exceptionnellement localisés à proximité, la totalité de la forêt et de très nombreuses habitations auraient été détruites, comme l'a déclaré publiquement le responsable du Centre d'incendie et de secours d'Anglet lors d'une réunion publique, le 18 novembre 2021.

Or, le risque incendie, peu menaçant jusqu'à aujourd'hui, va s'intensifier dans les années à venir, comme annoncé depuis plusieurs années dans les différents rapports du GIEC. Le réchauffement climatique va s'accompagner de périodes de sécheresses intenses et prolongées. Dans le même temps, le nombre d'usagers de ce massif va augmenter du fait de la population environnante et de la fréquentation touristique. Cette double pression fera courir un risque majeur au massif, sans compter le risque sanitaire propre à la forêt, lié au scolyte et au nématode qui s'attaquent aux arbres fragilisés.

La pérennité des massifs du Pignada et du Lazaret est malheureusement en jeu ! Nous devons réagir ! La réflexion en cours doit donc déboucher sur des décisions qui devront être à la hauteur des risques et des enjeux. Une simple adaptation à la marge de la gestion forestière, de l'accueil du public, de la défense contre l'incendie et du risque sanitaire ne serait pas acceptable. Encore moins une simple opération de communication.

Afin de contribuer aux réflexions en cours, nous proposons de verser aux débats les interrogations et propositions suivantes :

Concernant les consultations en cours et à venir nous demandons que le processus d'élaboration du plan de gestion à moyen terme (document d'aménagement) du Pignada et du Lazaret ainsi que le comité de pilotage DFCl soient ouverts aux associations. Dans le cadre d'une réelle concertation, celles-ci devraient être consultées en amont des décisions et notamment avant toute délibération des collectivités locales.

Concernant les objectifs de la gestion sylvicole des deux massifs nous confirmons notre attachement au choix de massifs forestiers à vocation environnementale et sociale, riche en biodiversité. Ces massifs ne peuvent pas avoir pour vocation de produire du bois pour la filière économique. L'objectif environnemental et social doit être clairement confirmé et renforcé. Les choix techniques sylvicoles à venir devront permettre un net renforcement de la résilience de ces forêts aux risques encourus. Ces choix techniques devront être concrétisés lors du reboisement des espaces détruits mais aussi dans les espaces non parcourus par l'incendie. Ainsi nous serons attentifs aux propositions qui seront faites par l'Office National de Forêts (ONF) pour renforcer les évolutions déjà engagées. Pignada et Lazaret, fidèles au pin maritime, essence identitaire adaptée à la pauvreté des sols dunaires, doivent accueillir un pourcentage significatif d'essences d'arbres et de végétaux d'accompagnement résistants au feu et aux maladies. La conversion des futaies régulières en futaies de type irrégulier et ou jardinées doit être confirmée et accélérée selon des modalités à débattre.

Nous suggérons également que les massifs du Pignada et du Lazaret soient, pour partie, mis au service de la recherche afin de tester l'adaptation des espaces forestiers aquitains au réchauffement climatique. Plusieurs placettes pourraient utilement être dédiées à l'expérimentation en vraie

grandeur conformément au programme de recherche forestière engagé avec le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Concernant la gestion multiusage de ces espaces forestiers, il nous paraît indispensable d'établir un cahier des charges précis, négocié entre le gestionnaire des espaces et les diverses associations d'usagers. Il devra permettre une pratique des activités sociales et environnementales compatibles avec la protection durable des espaces forestiers du Pignada et du Lazaret. Ce cahier des charges devra préciser les modalités de l'interdiction, par le Préfet, de toute activité pendant les périodes les plus sensibles au risque incendie et ou sanitaire.

La priorité d'usage permanent devrait être donnée aux promeneurs. La pratique de la chasse doit être définitivement interdite. Nous ne sommes pas favorables à des parcours VTT sportifs, la pratique du vélo devrait être précisée. Il ne nous semble pas pertinent de recréer un parcours accrobranche à l'intérieur de la forêt. Le parcours sportif pourrait être réimplanté, mais dans une version allégée. Pour toutes les activités collectives, (environnementales, sportives, culturelles, sociales), une autorisation préalable devrait être obtenue de la part des propriétaires et du gestionnaire.

Concernant la surveillance, toujours légalement placée sous la responsabilité du gestionnaire dont les agents sont assermentés, nous proposons qu'elle soit complétée par des équipes mobiles de guides nature, notamment l'été, chargées d'informer le public et de contribuer à la prévention des risques. Certains guides pourraient utilement parcourir la forêt à cheval. Les agents de la police municipale pourraient être mobilisés dès lors que des infractions et incivilités seraient constatées et significatives.

Concernant la gestion foncière du massif et des espaces périphériques. D'une part, aucune amputation foncière de l'espace forestier ne devra être

autorisée par L'État. Le projet d'extension du cimetière dans l'espace forestier doit être abandonné.

D'autre part, la commune et le département devraient engager une politique ambitieuse d'acquisition foncière des espaces boisés privés inclus, voisins ou périphériques des deux massifs afin de les faire bénéficier du statut protecteur du régime forestier.

La maison forestière de Montbrun devrait retrouver sa vocation forestière et pédagogique. Non seulement un agent forestier devrait y être réinstallé, mais elle devrait devenir un lieu permanent d'information et d'exposition dédiée à la résilience et à la protection de la forêt.

Concernant la prévention et la lutte contre l'incendie. Tout d'abord, comme indiqué ci-dessus, le comité de pilotage chargé par l'Etat de définir le renforcement des règles de prévention et de lutte contre l'incendie devrait être ouvert aux associations locales concernées ainsi qu'aux représentants des habitants ayant leurs résidences dans et autour des 2 massifs. En particulier ceux-ci doivent être associés à l'élaboration des nouvelles règles de débroussaillage.

La piste DFCl qui traverse nord-sud le massif du Pignada doit être stabilisée permettant une pénétration efficace et sécurisée des véhicules d'intervention contre l'incendie et le débardage. Un renforcement du réseau de bornes incendie devra être proposé. Sur l'évolution des pratiques de DFCl, nous proposons qu'un observatoire d'évaluation des risques incendies soit créé dans le département comme il en existe en région méditerranéenne.

L'affectation d'au moins un Canadair destiné à la protection du massif sud aquitain devrait être proposée rapidement, éventuellement mutualisée avec la région Euskadi voisine. Une pédagogie du risque doit être déployée auprès des habitants qui doivent dans les zones à risques respecter strictement les règles de prévention et notamment le débroussaillage.

La surveillance des massifs doit être renforcée, en particulier lorsque les risques sont intenses. Nous proposons que la surveillance actuelle, modeste, soit complétée par l'implantation, sur des points hauts, d'une ou plusieurs caméras de surveillance. Un ou plusieurs drones pourraient survoler les forêts en période de risques. Enfin, pour les services d'incendie, outre un renforcement de la formation à la lutte contre les incendies de forêt, une équipe dédiée à l'intervention rapide sur feux naissants, dotée de véhicules adaptés, devrait être créée afin de bloquer les départs de feu.

Contribution 21 : Bio Divers Cité

Suite à notre participation à quelques balades, nous avons principalement tourné notre réflexion en faveur du développement d'outils qui pourraient permettre une meilleure connaissance, utiles aux acteurs de la protection de l'environnement et aux usagers aimant la nature. Nous avons néanmoins une réflexion sur une piste d'amélioration de la biodiversité que nous souhaitons partager malgré nos incertitudes car nous ne connaissons pas les détails techniques de cet ouvrage.

Voici les différents constats –

USAGERS

Nous sommes rassurés de constater le nombre d'usagers souhaitant garder une partie sanctuarisée, non accessible au public.

- Nombreux aussi sont ceux qui ne souhaitent pas voir se développer des activités qui pourraient nuire à la quiétude de tous : tant aux promeneurs qu'à la faune (CONTRE un nouveau parcours d'accrobranche, les concerts, les activités hors sujet type ventre et glisses, contre + de voies vertes afin de limiter le passage dans certaines zones, POUR laisser l'interdiction d'introduction nocturnes, etc.
- Nous remarquons que malgré la visite quotidienne de certain - voire même de riverains très proches - beaucoup ont finalement peu de connaissances sur la biodiversité du pignada..
- Nous constatons que les panneaux d'information sont souvent non lu et il semblerait inutile d'en rajouter. Cela dénaturerait le site.
- Il y a 20 ans le parcours santé permettait aux enfants d'avoir de quoi s'amuser au milieu de la forêt pendant que les adultes faisait leur sport. Une parfaite balade en famille où tout le monde y trouvait son compte ! Il semble que les terrains de jeux plus récents dénaturent le site. Il serait bon de réfléchir à des installations qui s'intègrent mieux au paysage.

NATURALISTES

- Nous avons pu noter lors de la première réunion publique qu'il avait été difficile jusqu'à lors de quantifier réellement la présence de la faune dans le Pignada : les inventaires sont en effet difficiles à mettre en place sur une si grande zone.

Notre contribution :

- **SANTÉ ET SENSIBILISATION** - Nous pourrions envisager un mix entre "parcours santé" et "parcours Nature" qui permettrait d'apporter des informations sur la forêt et ses habitants, sous forme de jeux sportifs. A titre indicatif, l'un de nos adhérents nous avait montré des photos du lac de Lahonce qui semble être équipé de ce genre de parcours.

- INVENTAIRES PARTICIPATIFS :

Cela pourrait compléter nos propres connaissances en terme de présence d'espèces peu communes et mieux quantifier les individus.

Exemple : des bornes sonores comportant deux ou trois chants d'oiseaux chacune (pas plus, pour qu'ils puissent les intégrer) pourrait permettre aux gens de prêter plus attention aux bruits de la forêt... et peut-être même apporter des données intéressantes (le cri du pic noir et très reconnaissable !)

Des bornes plutôt visuelles (sous forme de jeu) avec trois photos d'empruntes ou de traces pourraient aussi être installées pour varier, ainsi que des devinettes sur les indices de présence de certains insectes propres aux forêts de résineux. Les espèces rares pourraient être mentionnées afin d'inviter les usagers à faire remonter au service environnement l'information si des indices de présence sont relevés !

ANIMATIONS NATURE :

Les chantiers participatifs ont semblé être un véritable succès, les usagers en redemandent et sont ravis de reconnaître les espèces exotiques des locales.

En ce sens, des animations nature sous forme de balade pourraient être développées pour aider à partager les connaissances naturalistes à ceux qui souhaitent aller plus loin !

PLUS DE BIODIVERSITE ?

Nous savons qu'il est déjà prévu d'augmenter la biodiversité arboricole, ce qui ne pourra qu'attirer plus d'animaux. Nous ne pouvons qu'encourager les propriétaires en ce sens, mais nous ne sommes pas spécialistes des forêts et n'aurons pas la prétention de faire mieux que l'ONF.

En revanche nous avons une réflexion à partager :

Nous savons que sous les pins se trouvent le réservoir naturel d'eau potable de la ville. Mais nous nous demandons (sans connaître les différents recoins de la forêt) où les animaux vont-ils boire ?

Suggestion : Il semble impossible de créer une mare au milieu d'une forêt de pin. En revanche, maintenant qu'une grande zone est déforestée, ne serait-il pas envisageable de laisser une zone ouverte au milieu de la forêt pour y créer un point d'eau ? Plusieurs intérêt à ceci :

- 1) La biodiversité augmentée avec l'apparition d'une prairie + zone humide : la faune ne pourra que mieux vivre avec plus d'eau et de nouvelles espèces (amphibies) pourront apparaître.
- 2) Des inventaires facilités : le point d'eau deviendra un lieu incontournable pour la faune. Grâce à des pièges photos, les indices de présence plus facile à chercher sur zone ouverte et humide, il sera plus facile d'effectuer les inventaires jusqu'à lors peu probants.
- 3) Lieu de sensibilisation : il serait idéal d'y mettre un observatoire afin de permettre au public de venir observer la faune sans la déranger.
- 4) Lieu sanctuarisé : l'idéal serait que le point d'eau se situe à cheval entre la zone sanctuarisée et celle ouverte au public. Grâce à des aménagements

(type marais d'Orx et Izadia) il serait possible d'observer la nature sans déranger. Un véritable atout supplémentaire pour la forêt, qui pourrait attirer davantage d'amoureux de la nature !

Nous espérons que notre contribution puisse vous être utile. Merci de la mise en place de cette plateforme et de ces ateliers / balades qui ont permis des échanges très agréables et enrichissants entre les différents acteurs !

Cordialement,
Charlotte et Coline

Contribution 22 : Arisanat

L'ECOSYSTEME URBAIN ET NATUREL DU PIGNADA : Comment y développer une approche régénérative ?

Une zone urbaine et naturelle remarquable

En délimitant une zone entre le BAB, l'Adour et l'océan, on peut mettre en évidence 50% d'espaces naturels au sein d'un écosystème urbain très diverse, un port, une zone d'agriculture urbaine (Le Refuge) et de loisirs (golf, patinoire...).

L'incendie dramatique de 2020 donne l'opportunité d'y créer un terrain d'expérimentations et de développer des stratégies d'adaptation ayant des co-bénéfices pour la santé et la biodiversité. C'est l'occasion de s'inspirer des systèmes vivants pour développer des espaces à la fois sociaux, pédagogiques, respectueux de l'environnement, nourriciers tout en étant économes, écologiques et résilients.

La zone refuge du Pignada

Il ressort une volonté de conserver un cœur de forêt naturel comme refuge, qui pourrait intégrer une zone de réensauvagement, d'expérimentations de « laisser faire » de la végétation naturelle.

L'exploitation historique (Gemmage, production de bois) pourrait être étudiée avec ces méthodes de régénération naturelle en association avec de l'éco pâturage par endroit et une zone mature sans intervention humaine par ailleurs. Cela deviendrait un laboratoire d'expériences pour répondre aux enjeux de la forêt de demain. La traversée de cette zone plus protégée et dédiée à la biodiversité redonnerait la possibilité de vivre une vraie expérience de nature en pleine ville.

L'agroforesterie régénérative

Il existe de nombreuses méthodes de génie écologique capables de régénérer un écosystème. Compte tenu de l'histoire du lieu et de la composition du sol, il s'agirait d'expérimenter ces systèmes s'inspirant

d'écosystèmes naturels fertiles et capables de se régénérer par eux-mêmes
La zone de culture du Refuge (légumes, plantes aromatiques et médicinales, volaille) démontre déjà qu'il est possible de développer les principes d'une agriculture et d'une agroforesterie régénérative.

Les lisières et îlots de régénération

Il paraît cohérent d'étudier des bandes et des îlots de forêt régénérative en lisière, le long des sentiers en périphérie de la forêt. Cette diversification et ce renforcement d'îlots ou de bandes présente de nombreux intérêts : phytosanitaire, régénération du sol, développement de systèmes denses ralentissant la progression d'un incendie, création d'un aspect paysager diversifié...

Le linéaire important de ces lisières donnerait également la possibilité d'expérimenter différentes approches complémentaires de : l'agroforesterie régénérative, des forêts nourricières, du maintien dunaire, des strates arbustives et buissonnantes, de la jachère fleurie, des trognes...

Les écosphères du Pignada

L'écosphère désigne un écosystème dans lequel plusieurs niveaux interagissent les uns avec les autres : la matière, l'énergie et les êtres vivants.

Par extension, le terme, repris ici désignerait un écosystème complexe composé de différents acteurs, un espace pédagogique multifonctionnel grandeur nature en lisière de la forêt avec par exemple :

- Une micro-forêt régénérative avec en son sein une agora de verdure : un espace d'enseignement immersif de forme circulaire pour les écoles à proximité,
- Une serre citoyenne et participative pour produire localement et à petite échelle des plantes indigènes et devenir un lieu de rencontre et d'échanges de savoirs et de bonnes pratiques,
- Un pavillon de compostage pour les déchets organiques des restaurants à proximité et des habitants de chaque quartier, Il serait possible de créer différentes écosphères au sein du Pignada : Refuge, Chambre d'Amour,

Chiberta, Izadia, la Barre, Brise Lames, le Port, Pignada, Blancpignon, Lazaret, Maharin, Montbrun...

L'ambition serait de développer ces écosphères comme des lieux de stimulation artistique et culturelle, de partage, d'émulation, de mise en œuvre d'actions concrètes, en faveur de la nature, de la biodiversité, de l'humain, selon une approche écosystémique et cocréatrice durable. Le parcours sportif et les jeux pour enfants pourraient intégrer ces espaces et respecter une architecture organique développée sur certaines serres bioclimatiques.

La pédagogie du vivant

L'idée d'une salle extérieure d'enseignement pour les écoles de la ville est aussi de développer un terrain d'apprentissage pluridisciplinaire, un lieu d'éveil sensoriel, imaginaire, artistique, un espace de développement d'une culture scientifique, un lieu d'imagination et d'expression où les enfants pourront réaliser des études de suivis et des observations avec l'aide de leurs professeurs, naturalistes, associations, animateurs nature ou experts.

Les sentiers périphériques pourraient ensuite permettre de créer un parcours éducatif et pédagogique ponctué d'hôtels à insectes, différents nichoirs à oiseaux, abris à chauves-souris ou à hérissons. Une scénographie dédiée à la biodiversité locale présenterait une carte d'identité de chaque espèce. Elle se ferait discrètement avec l'aide de QR-code sur des poteaux à l'entrée de chaque zone.

Le développement de cette pédagogie du vivant pourrait s'accompagner ensuite d'un support digital interactif et participatif permettant de présenter la biodiversité locale, les gestes à adopter chez soi, de créer des parcours autour des arbres, parcs et jardins remarquables de la ville...

L'écosystème local

Le mélange des acteurs (entreprises, associations, citoyens) dans chaque écosphère donnerait une émulation de créativité permettant de développer

une vraie dynamique au sein de la ville. Des stratégies de liens se développeraient en fonction de la diversité des acteurs de chaque quartier (Izadia, Maharin, le Refuge, Olatu avec l'Estia, la CCI, le centre équestre, Dassault, Volcom, le golf, le Port, les associations, les citoyens...).

Le centre Izadia pourrait être le départ d'un parcours sur la biodiversité locale, les méthodes de régénération pour découvrir ensuite la démarche pédagogique d'agriculture urbaine du Refuge ou d'autres aspects selon les écosphères et ses différents acteurs.

L'urbanisme régénératif

Les différents composteurs et serres de quartier produiraient du compost de qualité et des plants indigènes pour la régénération de la forêt et des espaces connexes. On obtiendrait ainsi une approche holistique de cette zone urbaine et naturelle comme un écosystème avec ses interconnexions pour la biodiversité.

On peut amplifier ces interconnexions en jouant dans les espaces privés comme les jardins des maisons et copropriétés mais également en permettant aux citoyens de végétaliser l'espace public (rues, parcs...) avec un accompagnement pour le choix des essences et pour que projet soit le plus vertueux possible.

Les services écosystémiques

Les systèmes vivants deviennent ainsi source d'inspiration pour l'aménagement urbain.

L'idée est de repenser la ville comme un système plus naturel et plus durable, qui nous offre de nombreux services écosystémiques :

- Atténuation des effets des îlots de chaleur urbains, rafraîchissement de l'air, régulation thermique,
- Amélioration de la qualité de l'air,
- Diminution du bruit, impact positif sur la santé et le bien-être, le lien social,
- Services de support de la biodiversité et des écosystèmes avec des sols plus nutritifs, plus stables, amélioration des rendements agricoles,

- Captation des eaux pluviales, régularisation de leurs circulations, approvisionnement et purification, diminution de l'érosion,
- Séquestration de carbone, production d'oxygène,
- Production via l'agroforesterie urbaine...

Cela donne un sens utilitaire à ces solutions basées sur la nature et permet également d'en apporter le financement. En effet, des projets de telle envergure peuvent être financés par les entreprises dans le cadre de leur responsabilité sociétale (RSE), leur contribution aux enjeux du développement durable. Pour cela, il est important d'évaluer ces services écosystémiques avec précision.

L'écosystème urbain et naturel du Pignada

Mesurer les services écosystémiques permettra de multiplier ces outils de développement intégrant plusieurs sphères : aménagement urbain, environnement, économie, santé, loisir, éducation, interactions sociales et sécurité alimentaire.

Cette ingénierie écologique urbaine et ce biomimétisme des écosystèmes appliqués à la transition environnementale de nos territoires doivent être développés par l'ensemble des acteurs de la société (collectivités, universitaires, scientifiques, entreprises, associations et citoyens).

Nous avons un magnifique terrain de jeu dans notre département et de nombreuses initiatives sont en cours en agroécologie, agriculture urbaine, agroforesterie régénérative... Il reste à développer une dynamique vertueuse au sein de l'agglomération, du département et des partenariats stratégiques avec les travaux en cours sur les solutions fondées sur la nature en France, en Europe et dans le monde.

Contribution 23 : Association Bizi !

Notre contribution se focalisera sur les aspects écosystémiques de la forêt urbaine qu'est le Pignada, en gardant comme fils directeurs la prévention du risque incendie et la résilience du boisement face aux épisodes météorologiques extrêmes à venir. Conscients des tensions existantes sur le foncier constructible dans le BAB, nous partons du principe que les dommages subis par le Pignada ne sauraient pour autant constituer une opportunité d'en réduire la surface boisée et d'augmenter le taux d'artificialisation des sols du BAB, artificialisation de moins en moins compatible avec une gestion des eaux pluviales assurant à la fois la qualité sanitaire de la nappe phréatique et une bonne prévention du risque d'inondation.

Concernant enfin les aspects d'accessibilité des lieux et de leurs différents usages de loisir, nous laissons la parole à des associations d'Anglet plus au fait de ces questions de proximité.

1. Prévention du risque incendie

Comme indiqué dès 2013 dans l'ouvrage collectif "le changement climatique en Aquitaine", coordonné par le climatologue et membre du GIEC Hervé Le Treut, le risque incendie va s'accroître pour le massif forestier aquitain (notamment pour le pin maritime) dans les décennies à venir, et les conditions météo comme celles ayant endommagé le Pignada en juillet 2020 seront de moins en moins exceptionnelles. Il est donc indispensable de gérer nos forêts en faisant une place centrale à la prévention du risque incendie, d'autant plus dans une forêt urbaine comme celle du Pignada autour de laquelle la densité de population déjà importante va vraisemblablement s'accroître dans les années à venir.

Deux paramètres majeurs conditionnent la vulnérabilité d'un boisement aux incendies: les espèces qui le composent, et la continuité physique entre les différentes strates (herbacée, arbustive, arborée). On peut y ajouter la couverture du sol: un sol couvert d'éléments inflammables et directement exposé au soleil génèrera plus de départs de feu qu'un sol maintenu humide par enherbement ou à l'ombre d'une canopée suffisamment dense.

2. Résilience

Un des facteurs clés qui assurent la résilience d'un écosystème est sa diversité, qui se décline en diversité spécifique (nombre d'espèces présentes et répartition quantitative), diversité de strates, diversité et redondance fonctionnelle (plusieurs espèces pour assurer un même rôle, plusieurs rôles écosystémiques par espèce présente). Nous attirons l'attention des décideurs sur un arbitrage qui devra être pris entre d'une part mitigation du risque incendie et d'autre part robustesse du massif boisé en cas de tempête. En effet la mitigation du risque incendie implique de rompre la continuité verticale combustible (i.e. limiter les zones où existe une continuité physique entre strate herbacée, arbustes et grands arbres, pouvant propager rapidement un départ de feu, voir point 4), mais la robustesse d'un massif boisé face aux tempêtes implique une hétérogénéité non seulement des espèces d'arbres mais de leurs tailles, afin de freiner la pénétration du vent et de limiter le risque de chutes propagées en "dominos". Cet arbitrage complexe devra être adapté à chaque zone de la forêt (centre ou pourtour, facade exposée au vent dominant) selon ses niveaux respectifs de risque incendie et tempête, avec la contribution des équipes de l'ONF.

3. Diversification

La dominance du pin maritime dans le Pignada fait son identité, mais il est important de garder en tête que cette prédominance ne date que du XIX^e siècle et des plantations visant à fixer la dune. Même si le pin maritime n'est pas ici entièrement apparu spontanément, il n'en reste pas moins une espèce locale, présente dans la plaine aquitaine depuis le néolithique. La meilleure approche consisterait pour le Pignada à être une forêt mixte, composée majoritairement d'espèces anciennes de lande aquitaine qui resteront robustes dans les conditions climatiques des décennies à venir. Les grands chênes de climat méditerranéen comme le chêne vert et le chêne liège sont souvent mis en avant comme alternative aux résineux dans une approche de réduction du risque incendie. C'est pourtant une erreur, car le chêne liège est du même ordre d'inflammabilité que le pin maritime, et le chêne vert est plus inflammable. Leur feuillage sempervirent et la présence

de cires et de composés organiques volatils chez ces deux espèces de chêne sont la cause majeure de leur inflammabilité, semblable à celle des lauriers. Nous proposons en revanche d'utiliser abondamment le chêne tauzin, espèce caducifoliée présente depuis le néolithique dans la Lande, le bassin et l'Adour et les Pyrénées, tout à fait adaptée aux conditions pédologiques et climatiques du Pignada, capable de supporter les températures élevées à venir (la majorité de l'aire de répartition de l'espèce est aujourd'hui sur la péninsule ibérique), générant plus d'humus que les autres fagacées caducifoliées, abritant un cortège important d'invertébrés prédateurs naturels d'espèces nuisibles, et dégageant des substances chimiques perturbant certains parasites des pins. Il constitue également un habitat potentiel de la huppe fasciée, consommatrice de chenille processionnaire du pin, et du pic mar, insectivore efficace des xylophages comme le scolyte. Il s'agit donc d'un allié précieux du pin maritime.

Le châtaignier crénelé, non sensible à la maladie de l'encre et adapté aux sols sableux et acides, aurait également toute sa place dans un plan de diversification du Pignada. Il bénéficie par ailleurs d'une croissance 40 à 50% plus rapide que les chênes et peut soutenir une production de miel, en combinaison avec d'autres espèces mellifères (ronce, bruyère). Autres espèces peu inflammables et typiques des landes océaniques méridionales, l'arbousier et le tamaris peuvent aussi être mis à profit pour diversifier la strate arbustive du Pignada.

Le noisetier fait également partie des espèces arbustives anciennement présentes dans la lande aquitaine. De croissance rapide, peu inflammable et résistant aux étés chauds, il aurait également toute sa place dans le Pignada de demain. Enfin, parmi les cistes et bruyères, les espèces les moins inflammables et donc à favoriser sur le Pignada, sont le ciste à feuilles de sauge et la bruyère multiflore.

3. Bis: liste d'espèces classée selon leur degré d'inflammabilité (source: Institut national de recherche agronomique (Espagne). Laboratoire du feu. Madrid):

Espèces très inflammables toute l'année, à proscrire du Pignada:

Calluna vulgaris (callune)
Erica arborea (bruyère arborescente)
Erica scoparia (bruyère à balais)
Quercus ilex (chêne vert)

Espèces très inflammables en été, à surveiller de façon rapprochée si elles sont (comme le pin) déjà présentes sur site, ne pas introduire de nouveaux spécimens en sous-bois:

Genista sp. et Cytisus sp. (genêts)
Rubus fruticosus (ronce)
Ulex europaeus (ajonc commun)
Pinus pinaster (pin maritime)
Quercus suber (chêne-liège)
Cistus ladaniferus (ciste à gomme)

Espèces peu inflammables et adaptées aux conditions édaphiques du Pignada, à recommander:

Quercus pyrenaica (chêne tauzin) Castanea japonica (châtaignier crénelé)
Tamarix gallica (tamaris commun)
Arbutus unedo (arbousier)
Corylus avellana (noisetier)
Cistus salvifolius (ciste à feuilles de sauge)
Erica multiflora (bruyère multiflore)

4. Contrôle des continuités combustibles


Parmi les espèces ci-dessus classées inflammables en été, certaines ont toutefois un intérêt écosystémique multiple (croissance rapide, fixation d'azote, protection du sol vis à vis de l'érosion hydrique et du stress thermique, fleurs mellifères, mûres...), c'est notamment le cas des genêts, de la ronce et de l'ajonc. Elles pourront être mises en avant dans les secteurs les plus endommagés par le feu et sans arbre sain à l'heure actuelle, pour y couvrir rapidement le sol et régénérer une pédofaune et un début d'écosystème mycorhizal. Leur développement doit en revanche être restreint en présence d'une strate arborée, notamment de pins maritimes et

de chênes lièges, ceci afin de ne pas créer de continuité verticale combustible (facteur de risque en cas de départ de feu). De même, si sur des zones à végétation basse de genêt/ronce/ajonc on souhaite dans une étape ultérieure redévelopper un étage arboré, cela devra se faire en coupant la continuité physique entre buissons et arbres (suppression physique des buissons, mécaniquement ou par pâturage) dès que les arbres ont acquis une certaine taille.

5. Aspects pédagogiques

La diversité écosystémique générée ainsi que sa robustesse face aux aléas météorologiques constitueront un atout pour Anglet, et le Pignada ainsi diversifié et renforcé pourra faire figure d'exemple inspirant d'autres communes dans la gestion de leur patrimoine naturel et des risques associés. La gestion d'une forêt se fait nécessairement sur le long terme, s'ajoute ici la double occasion de (1) montrer la prise de conscience des enjeux climatiques et sa transposition concrète en gestion de l'espace boisé, et (2) renouer avec la longue histoire des boisements de la lande aquitaine.

Contribution 24 : AMIC Chiberta



QUARTIER DE CHIBERTA

Mairie d'Anglet
COURRIEL ARRIVÉ LE
28 DEC. 2021
N° 3423

AVENIR DU PIGNADA
Contribution de l'AMIC

Paysage, nature, patrimoine, histoire, biodiversité, faune autant de mots beaucoup entendus depuis août 2020 de l'Adour aux Cinq Cantons en passant par la promenade Mendiboure, chacun y va de son ressenti, de sa vision, de ses envies...

L'AMIC directement concernée souhaite apporter sa contribution à la très large concertation publique en cours.

Concilier ce qui au premier abord peut paraître antinomique :

NATURE - ACTIVITES – GESTION

NATURE :

Le Pignada doit rester un espace naturel accessible. Ceci implique le maintien de sous-bois propices au développement de la faune et de la biodiversité.

Pour préserver les paysages, les essences choisies seront majoritairement, les essences historiques du site : pins maritimes, chênes liège, verts et pédonculés. Ils sont adaptés à la dune qui constitue la base du Pignada.

Esthétiquement, en rappel de l'Avenue de l'Adour et pour assurer le plus rapidement possible des « franges » végétales redonnant aux lisières à proximité des voies externes et internes un paysage plus avenant, pourraient être plantés, des pins parasols.

La densité et le choix des essences devront également notamment dans la partie Nord face au port industriel être choisies pour une capacité maximum à l'absorption des oxydes de carbone eu égard aux changements climatiques et réduire

AMIC - Parc Izadia - 297, avenue de l'Adour - 64600 ANGLET
Contact : amichiberta@yahoo.com - Site : anglet-chiberta.org

les nuisances de l'estuaire de l'Adour (bruit, particules...)

ACTIVITES

Pas un parc urbain, mais une forêt urbaine raisonnablement accueillante et animée. Les aires de jeux, accrobranche, aires sportives, aires de pique-nique doivent restées localisées plutôt en bordure du massif pour en faciliter l'accès sans accentuer les circulations internes.

Un plan de signalisation informative est indispensable pour préciser les réglementations d'usage mais également expliquer le plan de gestion mis en place.

En période estivale notamment, une équipe de surveillance chargée du contrôle mais aussi d'informer les visiteurs devra être mise en place.

GESTION

Le terme de gestion durable qui semble très moderne a été employé... en 1346 ! l'ordonnance royale de Philippe VI de VALOIS vise à préserver la ressource en bois : « les Maîtres des eaux et forez enquerront et visiteront toutes forcz et bois et feront les ventes qui y sont, en regard de ce que lesdites forez se puissent perpétuellement soustenir en bon estat ».

La forêt est vivante et donc changeante, il n'y a pas de forêt sans stade juvénile. Dans une forêt on coupe chaque année des arbres jeunes pour assurer une meilleure croissance à ceux qui restent et des arbres vieux qui vont laisser la place à une nouvelle génération. C'est l'ensemble de ces « bouquets » d'âges variés qui constituent une forêt équilibrée, plus résiliente.

Le chapitre gestion devra intégrer un chapitre sécurité pour éviter une nouvelle catastrophe, à définir avec le SDIS, il devra certainement prendre en compte les aspects accessibilité des secours, réseaux incendie, surveillance et/ou détecteurs de feux en période sensible à minima.

Impatience et Espoir, les premières plantations devraient intervenir à l'automne 2022...